

LE N°72 DÉCEMBRE 2025
BULLETIN
BRETTEVILLE-SUR-LAIZE

BRETTEVILLAIS.ES
SOLIDAIRES



www.commune-brettevillesurlaize.com



SOMMAIRE

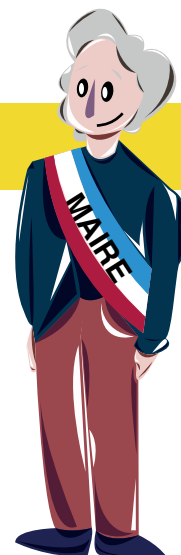
●	MOT DU MAIRE _____	03
●	VIE MUNICIPALE _____	04-05
●	EMBELLISSEMENT, CADRE DE VIE _____	06-07
●	ÉCONOMIE LOCALE _____	08-10
●	INFOS _____	11
●	DOSSIER : LA SOLIDARITÉ _____	12-17
●	CULTURE ET LOISIRS _____	18-19
●	MÉMOIRE ET COMMÉMORATION _____	20-21
●	BRETTEVILLE UTILE _____	22-23
●	AGENDA DES SORTIES _____	24

Comité de rédaction

Éditeur : Ville de Bretteville-sur-Laize
 Responsable de la publication : Bruno François
 Rédaction : Christine Leboulanger, Philippe Duclos et Claire Kaddouri

Photographies : Franck Chouraqui, Bernard Delaquaize, Philippe Duclos, Cyril François, Claire Kaddouri, US National Archives, Ville de BSL, Ville de Sarlat-la-Canéda
 Graphisme : Claire Kaddouri
 Imprimeur : PRN

MOT DU MAIRE



Chères Brettevillaises, chers Brettevillais,

Le moment est venu pour moi de rédiger « mon » dernier mot du maire dans ce bulletin.

Au fil des ans il n'aura cessé de s'améliorer, d'évoluer avec toujours la même ambition : donner de la manière la plus objective possible une vue complète de la vie municipale, ses réalisations, ses projets, ses services évidemment mais pas seulement ; jusqu'en 2024, il a été ouvert de façon tout à fait indépendante aux associations qui, une fois par an, y faisaient état de leurs bilans, leurs projets...

Dorénavant, celles-ci sont mises en avant dans le guide des Associations.

Et puis, vous y trouvez maintenant dans chacun des numéros un dossier complet, attractif, intéressant sur ce qui a fait la vie de notre commune au travers des années.

Merci à toutes celles et ceux qui se sont succédé depuis le début à la rédaction de ce bulletin.

Le début, j'en étais. Reconnaissons que c'était très simple dans sa présentation : pas de photos, pas de traitement de texte...

En 2008, je me souviens de mon premier mot du maire. J'y indiquais que la nouvelle équipe municipale, s'inscrivant dans la continuité de la précédente, avait la chance de trouver une commune aux orientations claires, parfaitement organisée, gérée, s'appuyant sur un tissu associatif déjà fortement présent dans la vie communale.

Mon souhait en cette période de vœux c'est que la future équipe municipale quelle qu'elle soit puisse en dire autant, que ce bulletin continue d'être le témoin de toutes les actions menées au titre de l'Intérêt Général.

Que mes derniers vœux, en tant que maire, soient des vœux de santé, de bonheur, de réussite pour vous, pour ceux qui vous sont chers.

Je vous souhaite du fond du cœur une très belle année 2026.

Bruno FRANCOIS

INVITATION

2026

CÉRÉMONIE DES VOEUX DU MAIRE

LE 31 JANVIER
A 18H00

SALLE DES FÊTES
PLACE DE LA MAIRIE



Bretteville-sur-Laize



VIE

MUNICIPALE

AU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 MAI 2025

- **Création d'un emploi non permanent** (3 ans à partir du 1er juillet 2025) pour la mise en œuvre du projet de réhabilitation de la friche industrielle de la Scop Bouchard et la création d'une Fabrique Culturelle et Citoyenne.
- **Lancement de la consultation en vue de la désignation d'un maître d'œuvre** chargé de la rénovation et de l'extension de la médiathèque (montant prévisionnel de travaux de 643 000 € HT).
- **Révision du bail de la gendarmerie** Tranche 1 (loyer annuel actualisé, 116 498 €) et révision du bail de la gendarmerie Tranche 2 (loyer annuel actualisé, 195 183 €).
- **Demande de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport** pour l'aménagement d'un terrain multisports - santé sur le plateau des écoles.

SÉANCE DU 25 JUIN 2025

- **Création à compter du 1er août 2025 d'un poste d'adjoint administratif territorial**, à temps non complet 28/35e, dans le cadre d'une intégration directe, après suppression du poste d'adjoint du patrimoine précédemment occupé par l'agent.
- **Mise en place du RIFSEEP correspondant au nouveau poste d'adjoint administratif territorial**, à temps non complet 28/35e.
- **Adoption du nom de Médiathèque Madrazès pour la bibliothèque communale**, conformément à l'engagement pris par délibération du CM de 1946 en remerciement du geste de solidarité effectué par le Comité des fêtes de Madrazès, la Fabrique des tabacs et la Commune de La Canéda.
- **Attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 601 € à l'association Baz'Art**, pour la réalisation collective d'une fresque sur la médiathèque communale.
- **Attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 1000 € à l'association organisatrice de l'événement « La Route des chevaux de trait en Suisse Normande ».**
- **Choix de l'entreprise CHUBB** pour la 1ère phase de remplacement de blocs de secours dans les bâtiments communaux (37 blocs pour 7 674,31 € TTC).
- **Remplacement par l'entreprise ROBE MEDICAL des deux défibrillateurs externes** situés au stade de football et place de la Mairie (720,83 € HT l'unité).

- **Cotisation 2025 au Fonds de Solidarité** pour le Logement (0,17 € par habitant, soit 330,82 €).
- **Acquisition**, sur demande du Comité des fêtes, auprès de l'entreprise AVISO DRAPEAUX de deux drapeaux et accessoires pour cérémonies (1 971,91 € TTC).
- **Révision du bail de la gendarmerie**, Tranche 1 (loyer annuel actualisé de 135 824 €).
- **Transfert de 200 000 € du budget annexe** Assainissement vers le budget principal, dans le cadre d'une participation financière / compensation entre budgets.
- **Adhésion de la commune aux échanges dématérialisés de données d'état civil (COMEDEC)**, dans le cadre d'une convention avec le Ministère de la Justice et l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS).
- **Convention entre la Commune de Bretteville-sur-Laize et l'ANTS**, relative aux modalités d'obtention, d'attribution et d'usage des cartes d'authentification et de signature électronique.
- **Abrogation de la délibération du 10 octobre 2024** relative à l'adressage / dénomination des rues.
- **Rénovation de deux logements rue de Quilly** : suppression de la prestation d'entoilage plafond de l'entreprise SAVARY BOYER (471,40 € HT de moins-value) ; travaux complémentaires de démolition d'un rang d'agglos et remplacement par pièce de bois par la SAS CHANU HD (1 871,89 € HT) ; réalisation de plafonds en BA13 et bandes par la SARL AN ISOLATION (2 037,41 € HT).
- **Désaffectation partielle du chemin rural n°9 sur une superficie de 67 m²**, conformément au plan de division établi par la société AMENAGEO, en vue du rattachement de cette surface à la parcelle cadastrée section C n°340.
- **Désherbage du fonds documentaire de la médiathèque** dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue du service public de lecture.
- **Inscription d'une créance de 500 €** en créances douteuses.
- **Pose de prises pour guirlandes sur l'éclairage public** rue de Quilly par le SDEC ENERGIE (1 313,82 € TTC).
- **Choix pour une durée de quatre ans de l'offre globale de décorations lumineuses** de fin d'année de la SARL NAIIXIA (15 283,20 € TTC).
- **Sécurisation du poste de relevage de Jacob Mesnil** par VEO-LIA (5 086,14 € TTC).
- **Rétrocession**, à titre de rectification pour erreur matérielle, à la société FONCIM AMENAGEMENT d'une parcelle de 2 m² cadastrée E n°543.
- **Demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Calvados** pour l'aménagement d'une plaine sportive et de loisirs sur le plateau des écoles.

SÉANCE DU 11 SEPTEMBRE 2025

- **Retrait de la délibération du 25 juin 2025** relative à la mise en place du RIFSEEP.
- **Retrait de la délibération du 25 juin 2025** relative à la désaffectation partielle du chemin rural n°9.
- **Attribution d'une subvention exceptionnelle** (25 euros par enfant brettevillais et par nuitée) pour le voyage scolaire à Paris de l'école des Quatre Vents.
- **Renouvellement pour 4 ans du contrat de maintenance** du logiciel de gestion du cimetière auprès de la société 3D OUEST (276 € TTC annuel).
- **Approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité**, compte rendu financier établi par la société FONCIM AMÉNAGEMENT au titre de l'exercice 2024 de la concession d'aménagement relative à la ZAC du Grand Clos.
- **Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2024**, de compétence communale (www.services.eau-france.fr).
- **Abrogation de la délibération du 25 juin 2025** et demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Calvados pour la réalisation d'un Pumptrack, dans le cadre du projet global d'aménagement d'une plaine sportive et de loisirs.
- **Choix de la SAS PIERRE CHRISTIAN** pour la phase 1 des travaux de sécurisation de la rue de Rougemont (5 275,60 € TTC).
- **Choix du géomètre-expert Vincent DELALANDE** (SELAS Geosat Normandie) relatif à la division de propriété sur les parcelles cadastrées Section C n° 42, 43, 198, 328, 39 afin de régulariser l'achat d'une parcelle où se situent des réseaux publics (900 € TTC).
- **Approbation des travaux complémentaires de toiture** relatifs à la rénovation des deux logements rue de Quilly par la SA SCOP UTB (2 174,02 € TTC).
- **Approbation de l'avenant n°3** au contrat de délégation du service public d'assainissement collectif conclu avec la société VEOLIA EAU – Compagnie Générale des Eaux, prolongeant la durée du contrat jusqu'au 31 décembre 2026.
- **Demande de subvention auprès de la Région Normandie** dans le cadre de l'avenant au Contrat de Territoire pour la réhabilitation de la friche industrielle Scop Bouchard et la création de la Fabrique Culturelle et Citoyenne du Cingal.

SÉANCE DU 20 OCTOBRE 2025

- **Demande de subvention auprès du Fonds Vert** pour le projet de réhabilitation de la friche industrielle de la Scop Bouchard, dans le cadre de la création de la Fabrique Culturelle et Citoyenne du Cingal.
- **Mise en place du RIFSEEP dans le cadre d'un contrat de projet** (emploi non permanent).
- **Accord, sur justificatifs, d'une deuxième aide au permis de conduire de 500 €** à une Brettevillaise afin de faciliter son accès à l'emploi, en contrepartie de 20 heures citoyennes.
- **Admission en non-valeur d'une créance éteinte** (1 304,26 €).
- **Avis favorable aux demandes de retrait de plusieurs collectivités** membres du Syndicat Mixte pour l'Informatisation des Collectivités (SMICO).
- **Avis favorable à la modification simplifiée n°2** du PLU de Fontenay-le-Marmion.
- **Choix de la société SIETRAM & CO** pour l'installation d'une passerelle GSM pour maintenir la connectivité de l'ascenseur de la mairie, suite à l'arrêt des réseaux 2G et 3G (918 € TTC).
- **Choix de l'entreprise EURL de COURSEULLES** pour le remplacement de poteaux de clôture de sécurité le long de la RD23 (55 € HT de dépose de poteau et 65 € HT de fourniture et pose de poteau même style).
- **Attribution à la SARL DAUCHEZ ARCHITECTES** du marché

de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation / extension de la médiathèque communale (80 124 € TTC).

- **Abondement de 1000 € du budget annexe** Photovoltaïque pour interventions spécifiques.
- **Signature d'une convention constitutive d'une entente intercommunale** pour la gestion du monument civil de la catastrophe des Aucrais, érigé en 1937 en mémoire des vingt ouvriers décédés lors de l'explosion du 22 octobre 1936.

SÉANCE DU 20 NOVEMBRE 2025

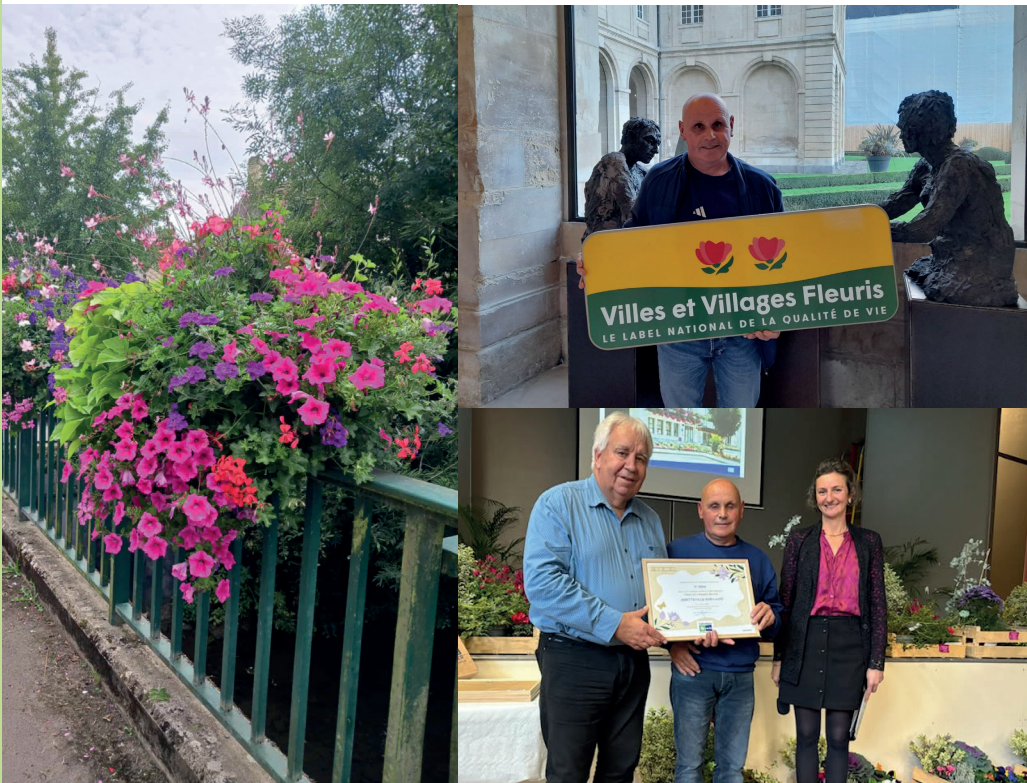
- **Approbation du projet d'aménagement d'une place publique** arborée et paysagée ainsi que d'un parc de stationnement végétalisé à la Scop Bouchard.
- **Demande de subvention à la Région Normandie** dans le cadre du programme FEDER « Aménagement et requalification d'espaces publics » pour la création d'une place publique arborée et paysagée et d'un parc de stationnement végétalisé à la Scop Bouchard.
- **Attribution du marché de conception-réalisation d'un Pump-track** à Bretteville-sur-Laize à EIFFAGE Route Ile de France – Centre Ouest SAS (195 422,88 € TTC).
- **Signature d'une convention de partenariat** avec l'ODIA Normandie pour du conseil en aménagement de salle et en scénotechnique, dans le cadre de la réhabilitation de l'ancienne Scop Bouchard.
- **Rénovation de deux logements rue de Quilly**, avenants n°2 : ébrasement de fenêtres intérieures SARL SAVARY-BOYER (4 400 € de plus-value), fourreaux pour raccordement électrique général SAS LTB (2 343 € TTC de plus-value).
- **Rénovation de deux logements rue de Quilly**, résiliation du marché Plomberie attribué à l'entreprise PCCV en liquidation judiciaire, et choix des entreprises : Plomberie/sanitaire entreprise UTB (6 060,76 € HT), ECS solaire et ventilation double flux entreprise LARTISAN (11 642,40 € HT et 6 184,20 € HT).
- **Mission d'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage publique** du CAUE du Calvados dans le cadre de la réhabilitation de l'ancienne Scop Bouchard : étude de faisabilité sans vocation opérationnelle visant à éclairer la décision.
- **Approbation des noms de rue des tranches 4 et 5** du quartier du Grand Clos.
Choix de l'entreprise ACDDUC pour une mission d'assistance-conseil relative à la procédure de renouvellement du contrat de délégation du service public d'assainissement collectif (9 000 TTC).
- **Fixation à 0,1068 € par m³** du montant de la contre-valeur de la redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif, redevance répercutée sur la facture d'eau sous la forme d'un supplément de prix au m³ d'eau vendu ou assaini.
- **Approbation du devis pour la destruction d'un nid de frelons** à pattes jaunes de la société ANF14 (98,40 € TTC).
- **Approbation du devis de la SARL ACEMO** pour la sécurisation et l'aménagement des trottoirs des rues Blaisot, Rougemont et Chagford (4 056 € TTC).
- **Décision modificative n°1 du budget principal 2025.**

RETROUVEZ VOS CONSEILS MUNICIPAUX

Pour en savoir plus, retrouvez l'intégralité des délibérations de votre conseil municipal sur le site Web de la commune ou venez les consulter à la mairie.

Scannez le QR code à l'aide de votre smartphone





VILLES ET VILLAGES FLEURIS : BRETTEVILLE-SUR-LAIZE OBTIENT DEUX FLEURS !

Fait rarissime, **deux fleurs ont été d'emblée décernées** à la commune de Bretteville-sur-Laize par le jury régional des Villes et Villages fleuris le 25 novembre. Cette récompense fait suite au **premier prix attribué par le Département du Calvados** le 9 octobre, dans la catégorie des villes de 1 000 à 5 000 habitants.

Ces prix viennent **récompenser l'excellence du travail des agents techniques communaux**, pleinement investis dans le fleurissement du village. Cette labellisation récompense aussi l'engagement de la commune en faveur de la préservation et de **la reconquête de la biodiversité** dans les espaces publics, et valorise également sa démarche globale d'**amélioration du cadre de vie**.

Parmi les mesures qui ont convaincu le jury, citons :

- ✿ La végétalisation saisonnière et la mise en place de pratiques respectueuses de la faune et de la flore ;
- ✿ La gestion exemplaire du cimetière communal ;
- ✿ Le jardin partagé et son mode de fonctionnement (cogestion associative, participation citoyenne et scolaire...) ;
- ✿ Le soutien d'un tourisme plus durable (parcours patrimoine, valorisation du patrimoine bâti, animations régulières en faveur du végétal dans le cadre de la médiathèque...).



EMBELLISSEMENT CADRE DE VIE

RÉNOVATION DE LA RUE ROUGEMONT

La commune a engagé pendant les vacances de la Toussaint la rénovation d'une partie de la rue Rougemont (en face de l'ancienne salle de tennis de table). L'entreprise Christian Pierre a opéré une réfection des trottoirs, posé des barrières et des potelets afin d'assurer la sécurité des piétons. Un petit parking a, d'autre part, été aménagé en contrebas de la voie. Des places de stationnement seront créées prochainement sur la chaussée.



REPLACEMENT D'UN SOL A LA GENDARMERIE

Les agents techniques ont posé un parquet flottant dans un des logements de la gendarmerie.



ENTRETIEN DES ARBRES DE LA COMMUNE

Les agents techniques ont effectué le ramassage des feuilles et l'élagage des arbres.

DEUX LOGEMENTS RENOVES RUE DE QUILLY

La rénovation de deux logements communaux T3, datant de la Reconstruction, rue de Quilly, est terminée. Cette opération a été marquée par la mise en place d'une isolation à haute performance thermique. Cela s'est traduit par la pose de panneaux solaires thermiques pour l'eau chaude et de panneaux photovoltaïques, une isolation paille par l'extérieur dans une ossature en bois, la réfection complète de l'électricité et l'installation d'une ventilation double flux. Le montant des travaux est de 374 000 € financés par le Département du Calvados (179 000 €), l'État (75 300 €), la Région Normandie (33 500 €), le Sdec Énergie (12 000 €) et la commune (74 200 €).



INAUGURATION DES LOGEMENTS SOCIAUX

Guy Fitzer, sous-préfet de l'arrondissement de Lisieux ; Hervé Morin, président de la Région Normandie ; Jean-Léonce Dupont, président du Département du Calvados, ont inauguré, le mardi 16 décembre, deux logements sociaux en rénovation énergétique globale ayant reçu le prix Isolation exemplaire en matériaux biosourcés.



ÉCONOMIE LOCALE

À LA RENCONTRE DES COMMERÇANTS



LA BOUTIQUE DE VÊTEMENTS FRANCK

Une histoire familiale brettevillaise sur quatre générations

Franck Chouraqui, qui tient le magasin de vêtement FRANCK rue du Général Leclerc, perpétue **une histoire familiale** commencée avant-guerre, à Bretteville-sur-Laize. Il représente **la 4^e génération à tenir** ce commerce.

Son arrière-grand-mère, Madeleine Deslandes, avait acheté un hôtel avant la Seconde Guerre mondiale, qui a été détruit par les bombardements du 10 juin 1944. A la Libération, elle choisit de rouvrir une mercerie, située rue des Canadiens pendant la période de la Reconstruction. Elle y reste

jusqu'en 1952, date à laquelle sa fille, Madeleine Deslandes devenue **Madeleine Dauge** après son mariage, s'installe à l'emplacement actuel, rue du Général Leclerc. Après le décès de cette dernière en 1959, c'est son mari qui tient le commerce. Leur fille, **Monique**, reprend à son tour le magasin en 1974 avec son époux **Jacky Chouraqui**, sous le nom d'enseigne EVA. Après 37 ans d'activité, ils prennent leur retraite et cèdent alors la place à **Franck**, l'un de leurs fils. Plus de 70 ans après sa création, **la boutique poursuit toujours son aventure.**

INTERVIEW



JE SUIS NÉ ICI



FRANCK

751 VUES SUR INSTAGRAM

« Le contact avec la clientèle, c'est primordial quand on a une boutique, comme les nôtres. »

Découvrez l'interview complète en scannant le QR code



AVEC BEAUCOUP DE
COULEURS PÉTILLANTES

LINDA COIFFURE

988 VUES SUR INSTAGRAM

« Il n'y a pas longtemps, une cliente émue a eu les larmes au yeux en voyant le résultat. Donc j'ai su que j'ai écouté ce qu'elle voulait. »



CONFIER VOS CHEVEUX ?

MAISON DE LA COIFFURE

484 VUES SUR INSTAGRAM

« Quand on le voit sourire avant même qu'on ait fini et, en sortant, c'est que notre client soit content et heureux. »



LOLA'DDICT

1 589 VUES SUR INSTAGRAM

« J'aime le contact avec les gens, et les clients que je peux retrouver pour pouvoir échanger, se raconter un petit peu nos vies. Voilà, et les conseiller. Et puis aussi parfois leur redonner confiance en elles. »



APPORTER DU
BONHEUR AUX GENS.

SENTEUR FLORALE

442 VUES SUR INSTAGRAM

« Les clients ne savent pas que tout arrive en vrac, il n'y a rien qui est prêt et on confectionne. C'est nous qui créons chaque article. »



C'EST QUAND ON ADAPTE LA
COUPE ET LA COULEUR



NOUVEAU



Une boutique de jeux et de jouets de seconde main

L'association Tef du Cingal (Travail emploi formation) a ouvert au mois de septembre, **place de la Mairie**, une boutique dédiée aux **jeux, jouets** et à la **puériculture**. Elle comprend de nombreux articles de seconde main donnés principalement par des particuliers et remis en état. Ils sont de **qualité** et vendus à **petit prix**.

Boutique éphémère spéciale jeux, jouets et puériculture, 1, place de la Mairie, ouverte du mardi au samedi, de 8 h 30 à 13 h, et de 14 h à 18 h.



A Fleur de Peau : un salon de massages bien-être

Caroline Refait, spécialiste en massages, a ouvert son salon A Fleur de Peau, cet été, au hameau de Jacob Mesnil, à Bretteville-sur-Laize. « C'est un salon de bien-être agréable où je propose un **large choix de massages** qui soulagent des douleurs musculaires, du stress, d'une grosse fatigue, explique-t-elle. Je m'adapte à chacun. **Le soin est unique et personnalisé.** » Caroline offre au corps un espace de soin et de détente. « Le massage est le soin idéal pour faire profiter son corps et son esprit d'un pur moment de bien-être. » Le massage relaxation profonde, le massage sportif, le massage découverte et le massage Amma assis (habillé) constituent son top 4. « Je reçois dans mon cabinet nourrissons, enfants, adolescents, adultes mais aussi femmes enceintes ou duos. »

Le salon est ouvert, les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 7h30 à 19h30 ainsi que le mercredi, de 7h30 à 12h30. **Sur rendez-vous uniquement** au 06 29 07 91 53 ou par courriel afleurdepeau.caroline@gmail.com site internet www.afleurdepeaumassages.com

LE PROJET DE L'ANCIENNE SCOP BOUCHARD ENTRE EN PHASE OPÉRATIONNELLE



LE PROJET DE LA SCOP BOUCHARD,
QU'EST-CE QUE C'EST ?

Reposant sur une économie sociale et solidaire, c'est un projet qui vise à revitaliser le centre-bourg et **créer un trait d'union entre le village historique et le nouveau quartier du Grand-Clos.**

Les objectifs ? Grâce à l'implication des acteurs du territoire, des habitants et des communes limitrophes, il s'agit de soutenir et stimuler l'économie locale en s'appuyant notamment sur :

- **le développement de nouveaux services** (brasserie locale, restaurant éthique, café associatif, épicerie en circuit-court).
- **la création d'un lieu de vie et de partage** (Espace de Vie Sociale, accueil Jeunes, espace Seniors, espace de coworking).
- **l'ouverture d'une halle événementielle** pour des activités hybrides et modulaires (concerts, expositions, ateliers, spectacles, événements sportifs, marché de producteurs locaux, forums, séminaires).

Pour y parvenir :

Un projet de gouvernance sous forme d'une **SCIC** (Société coopérative d'intérêt collectif), intégrant l'ensemble des parties prenantes autour d'un projet de territoire, pour un modèle économique autonome et performant.

Deux enjeux majeurs à la réussite du projet, une place publique et du stationnement :

- ✓ **la création d'une place publique vivante**, inclusive, végétalisée, aux usages variés (jeux pour enfants, promenade, repos), servant de lieu de rencontre et de convivialité pour les habitants.
- ✓ **la réalisation d'un parking d'environ 100 véhicules**, à l'accessibilité universelle (PMR, familles, artistes, seniors), selon des principes écologiques (végétalisation, bornes électriques, éclairage LED, stationnement vélos).

LE PROJET DE LA SCOP BOUCHARD,
MAIS OÙ EN EST-ON ?

Lauréat du dispositif DCTN (Droits Culturels en Territoires Normands) :

- Contribution à la **qualité de vie**, à l'**attractivité** et au maillage du territoire, par le développement d'une politique culturelle et patrimoniale volontariste.
- **Subvention de fonctionnement**, jusqu'à 80% du budget global, plafonné à 15 000 € par an en phase préalable et 47 500 € par an en phase de consolidation.
- **Financement subventionné d'un poste de chef de projet** sur 3 ans.

Lauréat du programme européen LEADER (Liaison Entre les Actions de Développement de l'Economie Rurale) qui soutient le développement des territoires ruraux dans leur stratégie de développement : **co-financement de l'ingénierie** du projet.

Recrutement pour trois ans d'un chef de projet pour la mise en œuvre du projet de réhabilitation de la Scop Bouchard.

Conclusion du **diagnostic de la structure** du bâtiment et **de la pollution** du site : stabilité générale du bâtiment et bonne qualité des sols.

Plus de 30 visites in situ de potentiels **partenaires** au cours de l'année : acteurs économiques locaux, producteurs de spectacles, agents des collectivités, élus, experts en sécurité ERP, futures parties prenantes...

Inscription du projet de réhabilitation de la Scop Bouchard au **Contrat de territoire** auprès de la **Région Normandie** : demande de soutien financier.

Signature d'une **convention avec l'ODIA Normandie**, agence régionale au service du développement du spectacle vivant : conseil en aménagement de salle et en scéno-technique.

agement de salle et en scéno-technique.

Sollicitation du **Fonds Verts** au titre du « **Recyclage foncier** » : aide financière pour la réhabilitation du bâtiment de l'ancienne Scop Bouchard.

Labellisation « Eco-bourg » : accompagnement du Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) pour la réhabilitation de l'ancienne Scop Bouchard dans le cadre de la revitalisation du centre-bourg.

Réponse à l'appel à projet **FEDER** « Aménager les espaces publics de demain » de la Région Normandie (en cours) : soutien financier pour la création d'une place publique et d'un parc de stationnement végétalisés à la Scop Bouchard.

Dispositif **IDEE PARCOURS** (Initiative Développement durable Energie Environnement) de la Région Normandie (en cours) : accompagnement à la transition écologique par la stimulation des imaginaires souhaitables et l'écriture de nouveaux récits écologiques inspirants et mobilisateurs.

Dispositif « **Création de Salle en France** » du **Centre national de la musique** (en cours) : aide matérielle pour l'équipement technique scénographique (son, lumières, gradins) et les études acoustiques.

Accompagnement à la maîtrise d'ouvrage publique du **CAUE du Calvados** : étude de faisabilité sans vocation opérationnelle visant à éclairer la décision.

Etude sommaire (ESQ), en cours de réalisation par la société ACEMO pour définir la **faisabilité** d'un aménagement d'une **place publique** et d'un **parking végétalisé**.

NOUVEAU

Damien Maurice est le **chef de projet** de l'aménagement de l'ancienne Scop Bouchard, la friche industrielle située à proximité du bourg. Il a été **embauché par la commune** le 1er juillet 2025.

Titulaire d'un **Master spécialisé en stratégie de développement territorial**, il dispose d'une expertise en montage financier, gouvernance participative et coordination d'acteurs. Cofondateur du **Cargö**, la scène caennaise de musiques actuelles, il possède par ailleurs une solide **expérience en matière culturelle**.



INFOS

RUES DU GRAND CLOS 4 & 5

Le Grand Clos 4, c'est toute une histoire

L'archéologie a confirmé l'existence d'une vaste nécropole mérovingienne à proximité du Grand Clos. Le nom des rues de ce nouveau quartier évoque alors ce monde médiéval méconnu.

Le Grand Clos 5, à l'ombre des forêts

Le cinquième quartier du Grand Clos met à l'honneur bois et forêts afin de les célébrer. En serrant la commune dans un écrin de verdure, ils représentent un fort enjeu écologique et patrimonial.

* Noms choisis lors du Grand Clos 3, relatifs au monde agricole.



HOMMAGE À FRANÇOIS CALLU



François Callu nous a quittés brutalement, sans crier gare.

François aura marqué nombre d'entre nous par l'attention jamais relâchée qu'il a consacré « à l'autre », « aux autres », « à tous les autres ».

D'une tolérance infinie, il savait, de par son métier tourné vers la jeunesse, se mettre à l'écoute, au service d'une cause, de la municipalité, d'associations...

Sa disponibilité, ses compétences, son talent d'artiste ont fait merveille partout où il a œuvré : dans son engagement religieux, dans la vie de la commune pour laquelle il a été conseiller municipal participant activement à la rédaction du bulletin municipal.

C'était un membre actif de la commission culturelle. Il avait rejoint récemment l'équipe de la banque alimentaire : aider les personnes le plus en difficultés était pour lui une évidence.

Sa silhouette, son sourire, sa voix étaient connus, reconnus par beaucoup d'entre nous.

La disparition de François laisse un grand vide. C'est un ami fidèle qui nous a quittés.

Notre commune est en deuil.

CCAS : BANQUE ALIMENTAIRE

Vous rencontrez **des difficultés financières** ? Vous avez besoin d'être soutenu dans vos achats alimentaires ? **Une aide alimentaire** peut vous être attribuée. Pour cela, il convient d'en faire la demande auprès du CCAS de la commune, partenaire de la Banque Alimentaire du Calvados. L'étude de votre situation déclenchera une aide ponctuelle ou de plus long terme.

La commune a adhéré en 2019 à la Banque Alimentaire du Calvados pour lutter contre l'insécurité alimentaire. Le coupon ci-après vous permettra de solliciter le CCAS **en toute confidentialité**.

Ce coupon est à remettre à l'attention du secrétariat en charge du CCAS, dans la boîte aux lettres de la mairie ou directement au secrétariat.

Renseignements utiles pour solliciter l'aide de la banque alimentaire

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Composition de la famille (nombre de personnes, âge de chacun...) :

.....

BIENVENUE À MADRAZ



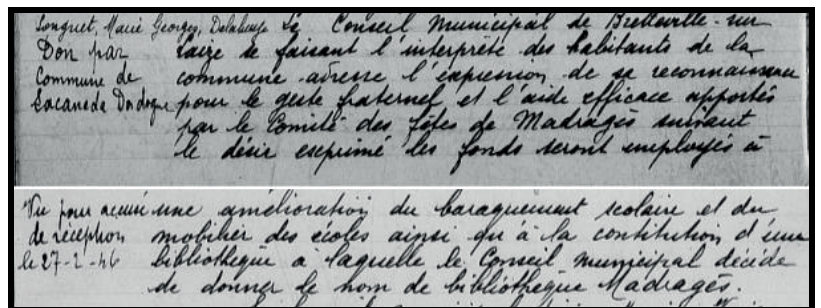
Samedi 11 octobre 2025, la médiathèque communale est devenue la **médiathèque Madrazès**.

Ce nom honore la générosité des habitants de Madrazès-Sarlat-La-Canéda qui, en 1946, ont apporté leur aide à la reconstruction de Bretteville-sur-Laize après les destructions de 1944. Ce baptême s'est tenu en présence de deux élus de Sarlat-La-Canéda, Carlos Da Costa et Olivier Thomas.

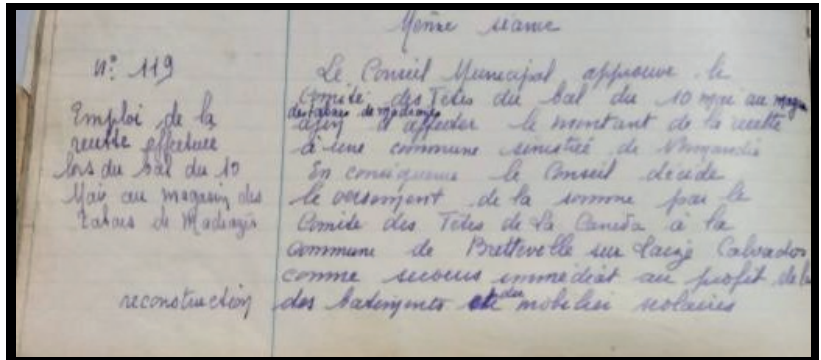
Bretteville-sur-Laize, un vaste champ de ruines

Lors du débarquement de Normandie, de nombreuses villes du Calvados sont dévastées par les bombardements alliés. Un déluge de bombes s'abat ainsi sur Bretteville-sur-Laize à quatre reprises, à partir du 10 juin 1944.

Dans le Calvados qui compte alors 762 communes, 760 sont déclarées sinistrées, dont 147 à plus de 50%. Bretteville-sur-Laize fait partie des villes les plus durement touchées, elle est détruite à 80%.



Séance du Conseil municipal de Bretteville-sur-Laize du 19 janvier 1946



Séance du conseil municipal de La Canéda du 09 juin 1945

Un élan de solidarité nationale

Très rapidement, la solidarité nationale se met en place pour venir en aide aux communes sinistrées. Dès 1944, l'Etat français crée le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU) et inscrit le Calvados en zone sinistrée prioritaire. Sur le modèle des « villes marraines » développées à la fin de la Première Guerre mondiale, un mouvement d'« adoption de communes » se met en place ; Caen sera ainsi adoptée par la ville de Lyon. Des souscriptions nationales sont lancées dans tout le pays pour collecter argent et biens de première nécessité. Des actions locales à l'initiative de syndicats, d'associations ou de mouvements de jeunesse permettent de collecter des fonds.

Le 10 mai 1945, le Comité des fêtes de Madrazès organise un bal caritatif au bénéfice de la commune de Bretteville-sur-Laize.

ÈS !



Pourquoi Bretteville-sur-Laize ?

Lors du choix de la commune bénéficiaire du don, il est probable que la commune de La Canéda ait souhaité soutenir une commune équivalente.

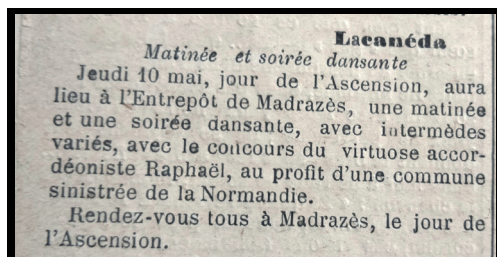
Un bal caritatif

Des « décrets Mandel » de mai 1940 jusqu'à la « circulaire Texier » d'avril 1945, les bals publics sont interdits en France. A Paris, les dancings avaient été fermés dès le 2 septembre 1939, par crainte d'opérations aériennes contre les populations civiles notamment. L'interdiction de réunion instituée dès leur arrivée par les Allemands en zone occupée maintient de fait cette disposition. En zone libre, comme à Sarlat ou La Canéda, la volonté de faire expier la défaite aux Français incite le régime de Vichy à ne pas lever cette interdiction.

Après le Débarquement, les bals restent interdits pour des raisons morales, la guerre se poursuivant et ses dommages s'alourdissant. Un assouplissement intervient néanmoins en janvier 1945 avec l'autorisation des bals caritatifs. La population aspire en effet de plus en plus à renouer avec ce loisir qui structure en grande partie les sociabilités. Lorsque le Comité des fêtes de Madrazès cherche à collecter des fonds pour la reconstruction de la commune de Bretteville-sur-Laize, il organise naturellement un bal caritatif.



Essor Sarladais 03/03/1945



Essor Sarladais,
05/05/1945

Organisé le 10 mai 1945 par le Comité des Fêtes de Madrazès - un quartier de La Canéda (aujourd'hui Sarlat-la-Canéda) – au magasin des tabacs de Madrazès, le bal permet de réunir 83 850 francs, soit environ 8 000 €. Le versement de cette somme est placé sous le contrôle du maire de la commune de La Canéda et fait à ce titre l'objet d'une délibération de son conseil municipal.

En remerciement de ce soutien lors du Conseil municipal brettevillais du 19 janvier 1946, une délibération est prise afin de baptiser la bibliothèque municipale reconstruite du nom de Madrazès. C'est donc en application de cette délibération et en remerciement de l'aide apportée pour reconstruire le village que la médiathèque communale s'appelle désormais la médiathèque Madrazès.

Parce que l'histoire ne s'arrête pas là, c'est le grand-père d'Olivier Thomas, un des élus présents pour le baptême, maire de La Canéda de 1930 à 1965, qui a signé la délibération du don à Bretteville-sur-Laize en 1945.

Les 34èmes Semaines de Quilly : Sarlat et le Périgord invités à Bretteville-sur-Laize !

L'édition 2025 des semaines de Quilly a mis à l'honneur la région de Sarlat en Périgord : exposition de peintures et de sculptures, cinéma, ateliers archéologiques, concert-repas animé par une fanfare traditionnelle périgourdine ont illustré la culture de ce territoire.





OCTOBRE ROSE

Le bourg s'habille de rose

Dans le cadre d'Octobre Rose, le centre-bourg s'est paré de rose pour afficher son soutien à la lutte contre les cancers féminins.

Une installation de parapluies roses a été déployée au cœur de la commune, entre la mairie et la maison de services, ainsi que dans la rue commerçante, créant un décor à la fois symbolique et remarqué.

Des guirlandes de rubans roses, confectionnées avec enthousiasme par les enfants du centre de loisirs de *La Ligue de l'Enseignement*, sont venues compléter cette mise en scène, marquant la première participation des jeunes à cette démarche citoyenne et solidaire.

Grâce à cet élan collectif, Bretteville-sur-Laize a brillamment démontré sa capacité à se rassembler autour de causes essentielles, mêlant créativité et engagement citoyen.



SENTEUR FLORALE *se mobilise*

Tout au long du mois d'octobre, la boutique Senteur Florale, située dans le bourg, s'est mobilisée pour Octobre Rose. **Pour chaque achat réalisé dans la boutique, 1€ était reversé** à la lutte contre les cancers féminins.

Grâce à cette initiative solidaire, ce sont **330 € qui ont été collectés** et remis à *La Ligue contre le cancer* œuvrant pour la recherche sur les cancers féminins. Une belle preuve que même les petits gestes, lorsqu'ils sont partagés, peuvent avoir un bel impact.



SÉANCE SOLIDAIRE de cardio boxing



Jeudi 23 octobre 2025, une belle énergie a envahi la salle des fêtes de Bretteville-sur-Laize. Près d'une **cinquantaine de participants** ont répondu présent à la séance de cardio boxing organisée par l'**association CDF Boxing Club** dans le cadre d'Octobre Rose.

Un moment sportif, convivial et solidaire où chacun a donné le meilleur de lui-même... et a bien transpiré !

Grâce à cette mobilisation, **240 € seront remis à la Ligue Départementale de Lutte contre le Cancer du Calvados** pour soutenir la recherche, la prévention et l'accompagnement des malades. Une contribution précieuse, qui s'ajoute à l'élan collectif porté partout en France durant Octobre Rose.

ROSE EN LUMIÈRES

Une 1ère édition qui a illuminé Bretteville-sur-Laize

À l'occasion d'Octobre Rose, la commune a organisé, le samedi 18 octobre 2025, la première édition de *Rose en Lumières*, **une marche nocturne aux lampions** destinée à soutenir la lutte contre les cancers féminins.

L'association **Thury La Rose s'est associée à la commune** pour porter l'initiative et assurer la collecte des fonds.

Cette manifestation a rencontré **un vif succès**, réunissant de nombreux participants venus illuminer le bourg de rose.

Au total, 235 lampions ont été vendus et **874 € ont été collectés au profit de la Ligue contre le cancer.**

Le parcours de 3 km, encadré par l'association Rando Gouvixoise, a été agrémenté de **deux pauses artistiques** proposées par l'Essor du Val Clair et les ZamZam'B, offrant à la soirée une atmosphère conviviale et solidaire.

Le Comité des fêtes brettevillais était aussi partenaire de l'événement en tenant une buvette dont l'intégralité des recettes a été reversée à la collecte.

La commune remercie chaleureusement les associations partenaires, les bénévoles, ainsi que l'ensemble des participants pour leur engagement.

Rendez-vous
en 2026 !



TÉMOIGNAGES

Nicolas (41 ans), secouriste et acteur de missions d'urgence à la Croix-Rouge depuis 5 ans : « J'agis avec solidarité et humanité pour soutenir les victimes et protéger les personnes les plus fragiles. »

Dominique (54 ans), toujours partant pour donner le coup de main pour le barbecue lors des manifestations : « Ce que j'aime, c'est aider les associations, pour que les gens passent un bon moment, que cela les rende heureux. »

Maëlle (15 ans), engagée à la Croix-Rouge depuis ses 14 ans : « Je participe aux actions de solidarité et de secours, une expérience qui me motive encore plus à devenir infirmière plus tard. »

Edgar (10 ans), porte-drapeau : « J'aime venir aux commémorations, ça honore les soldats français morts pour la France. Quand on m'a proposé de devenir porte-drapeau enfant, j'ai dit oui avec plaisir. Je rêvais de le faire. Mon ressenti, cela a été la joie, la découverte d'une nouvelle expérience, mais le stress aussi car c'était la première fois. En plus, il y avait plein de monde derrière moi lors de la cérémonie. C'était incroyable, j'ai adoré. »

LE SAVIEZ-VOUS ?

Selon des chercheurs, les comportements d'aide procurent bien-être psychologique et physique, en provoquant des émotions positives et en renforçant le lien social.



C'EST QUOI LA SOLIDARITÉ DU QUOTIDIEN ?

♥ OPTER POUR UN MODE DE VIE PLUS RESPONSABLE ET DURABLE

- Acheter des produits de proximité, de saison (ex. pour les légumes)
- Privilégier les modes de déplacement doux
- S'habiller de façon éco-responsable (ex. préférer la qualité à la quantité, les vêtements d'occasion, réparer le textile)
- Recycler ses déchets
- Economiser eau et énergie

♥ S'IMPLIQUER DANS LA VIE COMMUNALE

- Participer à la vie citoyenne
- Être bénévole dans une association
- Monter un projet de solidarité (ex. créer un jardin partagé)

♥ SOUTENIR UNE CAUSE

- Se mobiliser pour le Téléthon
- Agir pour le don de sang

♥ PARTICIPER À DES ÉVÉNEMENTS DE SENSIBILISATION

- Prendre part à Octobre Rose (ex. Rose en Lumière)
- S'associer à la lutte contre les violences faites aux femmes



TÉLÉTHON

Le monde associatif s'est mobilisé pour le Téléthon, les 6 et 7 décembre. Les fonds recueillis ont été reversés (plus de 7 000 €) à l'Association française contre les myopathies (AFM).

LE VILLAGE SOLIDAIRE

Sapeurs-pompiers volontaires

Sapeur-pompier volontaire, **ce n'est pas un travail mais un engagement** qui s'exerce en dehors de l'activité principale. Affectés au Centre de Secours le plus proche de leur domicile, les volontaires participent à l'ensemble des **missions de sécurité civile** confiées aux sapeurs-pompiers (ex. secours à personne, lutte contre les incendies ou encore protection des biens et de l'environnement).

Leurs valeurs ? Dévouement, discipline, discrétion, tolérance et respect.

Le centre de secours de Bretteville-sur-Laize en chiffres

- **48 volontaires (16-62 ans)** dont 9 femmes
- **10 jeunes (12-15 ans) dont 3 filles** à la section des JSP de la Mine, en formation pour 4 ans
- **15 ans d'engagement** en moyenne, plus de 30 ans de service pour 4 agents
- **7 conventions employeurs** (départ sur temps de travail), 2 en cours
- **17 communes couvertes** en 1er appel
- **392 interventions** au 31/11/2025 (+3% vs 2024)

 **18**

Pompiers (urgence / prompt secours)



DEUX PAPILLONS BLANCS ILLUMINENT LA MAIRIE

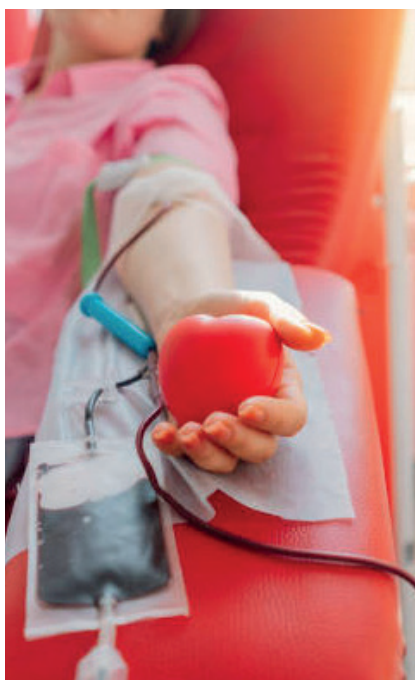
Tout au long du mois de novembre, la façade de la mairie de Bretteville-sur-Laize s'illumine de deux papillons blancs en néon. Symbole de résilience et de liberté, ce geste rappelle l'engagement de la commune contre les violences faites aux femmes, en écho au symbole de l'association OSYS. Une initiative destinée à sensibiliser les habitants et les passants, et à montrer que chacun peut contribuer à cette cause essentielle.

Si vous êtes victime de violences conjugales, n'hésitez pas à contacter :

3919 – Numéro d'écoute national, gratuit et confidentiel, 24h/24 7j/7.

17 – Police / Gendarmerie (urgence immédiate)

114 – par SMS si vous n'êtes pas en mesure de parler au téléphone – gratuit, 24h/24 et 7j/7



Amicale des donneurs de sang du Cingal

Créée en 2011, l'Amicale des donneurs de sang du Cingal organise **cinq collectes de sang par an** en partenariat avec l'Etablissement français du sang.

Le don de sang permet de soigner des malades qui manquent de sang ou de certains de ses composants : traitement des cancers, interventions chirurgicales, malades souffrant d'hémophilie ou de déficits immunitaires.

254

C'est le **nombre de donneurs** accueillis par l'Amicale en 2024, soit une moyenne de 51 donneurs par collecte.

10 000

C'est le **nombre de poches** de sang **nécessaires quotidiennement** pour soigner les malades au niveau national.

10 À 15 MIN

C'est la **durée** du don. Il est suivi d'une collation.

18 À 70 ANS

Le don est ouvert aux personnes âgées de 18 à 70 ans, pesant plus de 50 kg et en bonne santé.



Dates des collectes en 2026 :

les 6 février et 18 septembre, à Bretteville-sur-Laize
les 10 avril et 3 juillet, à Saint-Sylvain
le 20 novembre, à Fresney-le-Puceux



Festival de l'eau à la médiathèque



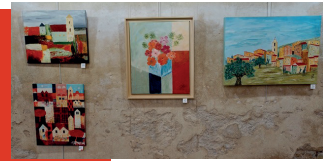
Atelier montgolfière pour le Festival de l'air à la médiathèque



Forum des associations au gymnase du Cingal



Concert terrasse



Exposition coup de pouce avec Jacques LOREY



Atelier fusée géante à la médiathèque



Cours de yoga à l'église de Quilly



Création d'une fresque par l'association Baz'Art à la médiathèque



Atelier Petits archéologues à la médiathèque



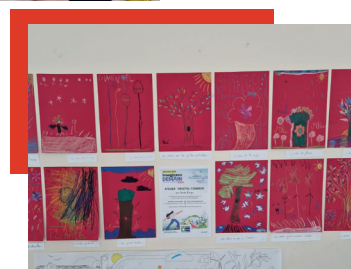
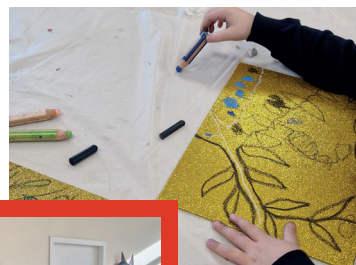
Spectacle « Il était encore une fois... » dans la salle le Normandy

Escape Game « Tous contre Cornebidouille » à la médiathèque

Animation Biblis en Folie en partenariat avec le RPE de Gouvix, à la médiathèque



Halloween à la mairie



Atelier Végétal Commun - Festival « Imaginons Demain » à la médiathèque



Spectacle « Rendez-vous avec Noël » dans la salle Le Normandy



Matinée des P'tits loups, un jeudi par mois, à la médiathèque



Atelier couronne de Noël à la médiathèque



Distribution de chocolats et chouquettes à l'école



Opération Lutin farceur sur les réseaux sociaux de la mairie



Le chalet solidaire de Noël sur la place Cauchard



Exposition extérieure sur Noël dans le bourg

LE COMITÉ JUNO CANADA NORMANDIE

à Bretteville-sur-Laize

L'assemblée générale du Comité Juno Canada Normandie s'est tenue à Bretteville-sur-Laize le 16 octobre, l'occasion de faire le bilan de 40 années au service de la mémoire des soldats canadiens tombés au champ d'honneur en 1944 lors de la bataille de Normandie.

Portant le nom de code de la plage du Débarquement (Juno Beach) où les soldats canadiens ont débarqué, le comité a été créé en 1985 afin de perpétuer le souvenir des combattants de la 1^{re} armée canadienne, qui a libéré une grande partie de la Normandie.

Tués lors de la libération de Caen et des combats de la poche de Falaise, 2 959 d'entre eux reposent dans le cimetière canadien de Bretteville-sur-Laize à Cintheaux, le plus grand cimetière canadien de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

Le Comité Juno est aussi l'interlocuteur privilégié des familles des soldats canadiens, dont beaucoup viennent se recueillir dans le cimetière militaire. Il accueille également de nombreuses délégations françaises et étrangères lors de cérémonies officielles, et reçoit des groupes scolaires pour des visites pédagogiques.

Les panneaux « Voie du souvenir, 1^{re} armée canadienne », avec un QR Code, créés par le Comité pour honorer cette armée, résumant son action. Installés dans plus de 80 communes normandes et des Hauts-de-France, ainsi que par 6 communes belges, ils retracent le parcours de ces soldats, constituent un circuit mémoriel pour les familles canadiennes, et permettent de transmettre ce passé aux différentes générations.



CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET

Lors de la cérémonie du 14 Juillet, Bruno François, maire, a rappelé l'importance des valeurs républicaines fondées sur le respect de l'autre, la fraternité du quotidien, le libre arbitre et le sens de la responsabilité. Il a aussi rendu hommage aux sapeurs-pompiers. Plusieurs d'entre eux ont reçu grades et diplômes sanctionnant leurs formations.



PORTE-DRAPEAUX, PORTEURS DE MÉMOIRE

Clément (25 ans) et **Edgar** (10 ans), tels sont les prénoms des **deux nouveaux porte-drapeaux** de la commune venus prendre la relève des anciens combattants lors des cérémonies commémoratives, au côté de Philippe, porte-drapeau des pompiers.

Ils assurent bénévolement le service du port du drapeau tricolore pour rendre hommage aux combattants et disparus, au nom de la Nation fran-

çaise. Ils ont officié ensemble pour la première fois lors de la cérémonie du 107e anniversaire de l'Armistice de 1918.

Leur mission est très codifiée. Tenue vestimentaire foncée, chemise et gants blancs, coiffure réglementaire sont requis. Baudrier noir porté sur l'épaule droite, ils exécutent des mouvements spécifiques avec leur drapeau au fil de la cérémo-

nie, selon un protocole bien défini. A l'exception de la musique et des militaires personne ne se place devant eux.

Fille comme garçon peuvent exercer cette fonction, engagement qui requiert de la disponibilité. Porter le 1er symbole de la nation, l'**emblème de la France** (art.2 de la Constitution), est une responsabilité et une fierté.



Assistant depuis Londres au péril qui pesait sur la survie même de la France, la philosophe Simone Weil offrait en 1942 une définition du patriotisme que chacun peut faire sienne : « le sentiment de tendresse poignante pour une chose belle, précieuse, fragile et périssable ».

*Cf. Extrait du message de Madame Catherine Vautrin,
ministre de Armées et des Anciens combattants*

& COMMÉMORATION


MAIRIE
Secrétariat

02.31.23.50.02

Secretariat@commune-brettevillesurlaize.com
commune-brettevillesurlaize.com

Horaires :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

Mardi et jeudi de 13h30 à 17h

Vendredi de 13h30 à 16h

Permanence du Maire

le mercredi de 10h à 12h

Médiathèque

02.31.08.49.51

mediatheque@commune-brettevillesurlaize.com

Horaires :

Mardi et mercredi : 10h - 12h & 13h30 - 17h

Jeudi : 10h-12h & 16h30 - 21h30

Vendredi : 10h - 13h30

Un samedi sur deux (semaines paires) : 10h - 13h30

Point Info 14

02 31 23 49 47


**SCOLAIRE ET
PETITE ENFANCE**
Assistants maternelles

www.calvados.fr (rubriques «services en lignes»)

Collège : 02.31.23.50.66**Cantine** : 02.31.79.61.61**École** : 02.31.23.50.06**Centres de loisirs**

Accueil de loisirs à Bretteville-sur-Laize (Ligue de l'Enseignement) :

06.65.44.18.06

Essor du Val Clair : 09.73.86.35.25

Garderie Scolaire : 02.31.79.61.61**Micro-crèche**

09.86.31.82.68 / 123soleilbretteville@gmail.com

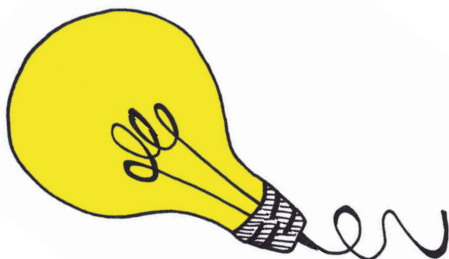
Réseaux d'aides : 02.31.85.42.77**Relais Petite Enfance**

Cingal les Coquelicots : 07.88.17.72.35

Transport scolaire

Accueil CSN : 02.31.79.61.61 (demander le Service scolaire)

Intempéries : Citykomi (Transport scolaire Suisse Normandie)

Demande de titre de transports : <https://nomad.normandie.fr>**TARIF LOCATION**

Salle des fêtes (week-end) :	Avec vaisselle / Sans vaisselle	
Habitants de la commune :	340 €	240 €
Habitants hors commune :	500 €	400€
Chauffage à ajouter :	88 € (du 15/10 au 15/04)	

Salle des fêtes (pour un vin d'honneur) :

Habitant ou non la commune :	54 €
Chauffage à ajouter :	13 € (du 15/10 au 15/04)

Prêt gratuit de tables et de chaises pour un événement à domicile

SANTÉ
Dentiste

Mme Roger : 02.31.23.54.90

Ergothérapeute

Mme Le Goff : 06.78.96.76.95

Hypnothérapeute

Mme Ribot : 06.86.68.26.06

Infirmiers.ères

Mme Doron, Mme Leblanc, M. Pointeau-Carbanne

Numéro du cabinet : 06.25.19.48.72

Kinésithérapeutes

M. Croquevieille, Mme Denis, M. Prévost, Mme Stefani

Numéro du cabinet : 02.31.23.53.44

Médecins

M. Daon : 02.31.46.28.25

M. L'Hirondel : 02.31.23.52.56

M. Maindrelle : 02.31.23.52.54

M. Parat : 02.31.23.50.03

M. de la Provôté : 02.31.23.55.54

*Pour joindre un médecin généraliste en Normandie : 116.117***Orthophonistes**

Mme Dumontet : 06.51.48.45.66

Mme Huet : 02.31.74.16.46

Osthéopathe

M. Krostrz : 06.10.54.96.47

Pharmacie

M. Mauviet - M. Fedrizzi : 02.31.23.50.23

*Pour trouver la pharmacie de garde la plus proche de chez vous : Numéro Audiotel 3237 (24h/24 - /www.32337.fr)***Podologue**

Mme Croquevieille : 02.31.34.23.64

Psychologue

Mme Bourgerie : 06.15.18.23.25

Psychomotricienne

Mme Grigy : 07.07.97.03.96 / 07.69.97.93.96

Mme Meurisse : 06.81.85.19.99

SMUR : 15**Sophrologue, hypnothérapeute et EMDR**

Mme Trolong Sosson : 06.29.23.74.02


BRETTEVILLE



SOCIAL

Allô Maltraitance : 0800 05 1234

CCAS : Mairie de Bretteville-sur-Laize

Conciliation de justice :

jean.hureau@conciliateurdejustice.fr
02.31.23.50.02, 4e mercredi matin du mois

Maison Départementale des Solidarités (MDS)

02.14.47.52.40
5 rue Dr Gourdin Servenière - 14220 Thury-Harcourt-Le-Hom
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30
Permanences le jeudi après-midi à la Maison de services de Bretteville-sur-Laize

Femmes victimes de violence : 3919

Ma commune, Ma santé :

06.61.41.82.31.55
Avenue Chéron, Caen

Maltraitance adulte : 3977

Mission Locale Caen Calvados Centre

Antenne de Falaise : 02.31.90.23.92

Non au harcèlement : 3020

Pôle Emploi : 3949

R.E.S.P.I.R.E du Cingal (ressourcerie) : 07.88.59.21.28

Secours Catholique

Mme Samson : 06.83.63.88.78

Travail Emploi Formation (T.E.F)

Lieu-dit « Les Riffets » - 14680 Bretteville-sur-Laize
02.31.23.89.38 - tefducingal@gmail.com

AUTRES SERVICES

Cinéma : Tous les vendredis à 20h30

<https://cinema-bretteville.fr>

Communauté de communes Cingal-Suisse Normande

4 rue Docteur Gourdin - Thury-Harcourt - Le Hom
02.31.79.61.61

Gendarmerie : 02.31.15.07.00 ou 17

Marché Hebdomadaire : tous les jeudis matin

Permanence du CAUE-Conseil architecture

02.31.15.59.60 / www.caue14.fr

Pompier : 18

Presbytère : 02.31.23.52.43 / Messe le dimanche à 10h30

Présence verte : Mme Hélène Desrue / 02.31.25.39.10

presenceverte.msaservices-cotesnormandes.fr

Taxi conventionné : Jérôme Lieron 06.11.28.93.72

Téléassistance Calvados : Vitaris 02.31.99.04.62

teleassistance.calvados@vitaris.fr

VEOLIA (eau) : 09.69.39.56.34 (24h/24h - 7j/7)



SÉNIORS

Aide à domicile en Milieu Rural (A.D.M.R)

Maison de services

Place de la Mairie - 14680 Bretteville-sur-Laize / 02.31.26.50.19

bret.laize@fedel4.admr.org

Ouvert au public le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et le jeudi après de 13h30 à 16h30

Centre local d'information et de coordination gérontologique (C.L.I.C), antenne de Falaise

4 rue de la Résistance, Bâtiment B - 14700 Falaise

02.31.41.41.90 / clicpaysdefalaise@cg14.fr

Du lundi au vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Maison de retraite : EPHAD « les chanterelles »

lieu-dit « la Moissonnière » 14680 Bretteville-sur-Laize

02.31.23.81.21 / residence.chanterelles@resalia-ms.com



TRAITEMENT DES DÉCHETS

Bennes à déchets verts

(atelier communal des Hautes-Varendes)

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h et le samedi de 10h à 17h du 1er avril au 31 octobre (site sous vidéoprotection)

DASRI

Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux (seringues, aiguilles) : collecte à la pharmacie

Collecte de déchets en porte-à-porte

Ordures ménagères le mardi matin

Recyclables (bac jaune) le jeudi matin tous les 15 jours

Distribution annuelle de sacs poubelles en fin de 1er trimestre (calendrier de collecte à consulter sur le site internet)

Déchets électriques et électroniques

A déposer au SMICTOM, le premier et le troisième samedi du mois de 9h à 12h

Verre

Conteneurs à l'atelier communal des Hautes-Varendes

(site sous vidéoprotection)

Piles usagées

Bacs sous les plans de la commune

(place de la mairie et du collège)

SMICTOM de la Bruyère

Bureau : site des Aucrais, Gouvix - 02.31.23.84.63

smictomdelabruyere@gmail.com / www.smictomdelabruyere.fr

Déchetterie de Saint-Martin de Fontenay : RD235,

sortie de Fontenay-Le-Marmion / plateformesmf@gmail.com

SUEZ (déchetterie)

Les Aucrais - 14190 Cauvicourt 02.31.23.59.12

Jours et horaires d'ouvertures (sans rendez-vous) : mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 11h45 / mardi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h30

01. JANVIER

- 7 Atelier d'expression (M)
- 9 Après-midi Cinéma (C-SdF)
- 10 Fête de la Sainte-Barbe (SdF)
- 11 Pièce de théâtre « La Soupe » (C)
- 14 Cinéma Junior (C)
- 15 Matinée des P'tits Loups (M)
- 24 Spectacle de country (SdF)
- 31 Voeux du Maire (SdF)

03. MARS

- 1 Dimanche cinéma (C)
- 4 Atelier Festival de la Terre (M)
- 6 Après-midi Cinéma (C-SdF)
- 6 Vernissage exposition en plein air (T)
- 11 Cinéma Junior (C)
- 14 Pièce de théâtre « C'est exact » (C)
- 15 Elections municipales (SdF)
- 15 Loto de l'APE des 4 vents (SdF)
- 28 Repas BBC (SdF)

05. MAI

- 1 Vide grenier - Cingal FC
- 3 Dimanche Cinéma (C)
- 8 Commémoration du 8 mai 1945 (P-SdF)
- 13 Cinéma Junior (C)
- 15 Après-midi Cinéma (C-SdF)
- 20 Animation « Mon doudou dessiné » (M)
- 28 Matinée des P'tits Loups (M)
- 30 Bal Folk - La Boîte à Bois (SdF)

02. FÉVRIER

- 4 Cinéma Junior (C)
- 6 Après-midi Cinéma (C-SdF)
- 6 Don du sang (SdF)
- 7 Concert Aux sons des collines (C)
- 11 Initiation à l'aquarelle (M)
- 12 Matinée des P'tits Loups (M)
- 13 Journées du Cinéma (C-SdF)
- 14 Journées du Cinéma (C-SdF)
- 20 Cinéma Junior (C)
- 22 Vide grenier (SdF)
- 25 Initiation au théâtre (C)
- 27 Cinéma Junior (C)
- 28 Loto du Cingal FC (SdF)

04. AVRIL

- 1 Cinéma Junior (C)
- 1 Exposition Judikaël (Q)
- 3 Après-midi Cinéma (C-SdF)
- 9 Matinée des P'tits Loups (M)
- 11 Soirée Zam'Zam'B (SdF)
- 11 Chasse aux oeufs (J)
- 17 Cinéma Junior (C)
- 22 Spectacle « Le Jour où j'ai rencontré Oscar » (C)
- 24 Cinéma Junior (C)
- 25 Concert Chants du Monde (C)
- 29 Initiation à la magie (M)

06. JUIN

- 3 Escape Game « Koh Lanta » (M)
- 4 Matinée des P'tits Loups (M)
- 6 Initiation au Cirque (GC)
- 6-21 Exposition des Artistes Locaux (Q)
- 7 Spectacle Zam'Zam'B (SdF)
- 10 Cinéma Junior (C)
- 10 Commémoration du 10 Juin 1944 (P-SdF)
- 12 Après-midi Cinéma (C-SdF)
- 21 Fête de la Musique (P-SdF)
- 27 Concert Ecole de musique (SdF)
- 28 Exposition Coup de Pouce (Q)

C : Cinéma
G : Gymnase
GC : Grand Clos
M : Médiathèque
P : Place de la mairie

Q : Quilly
SdF : Salle des fêtes
T : Terrasse de la mairie
J : Jardins partagés